

## **COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES**

**Compte-rendu de la réunion du lundi 12 octobre 2020  
dans le Petit Salon de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Pôle Culture - Adoption du compte-rendu de la réunion du 17 septembre 2020.

#### **Service Action culturelle**

2. Soutien à divers projets culturels.

#### **Service Action culturelle**

3. Fêtes de la Saint-Nicolas 2020.

#### **Service Patrimoine culturel**

4. Réseau des villes créatives UNESCO : soutien au plan d'action.

#### **Pôle Culture**

5. Divers.

---

**Étaient présent(e)s, sous la présidence de : Monsieur Patrick THIL, Adjoint Délégué à la Culture et aux Cultes :**

- Monsieur Guy REISS, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Bernard STAUDT, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Madame Corinne FRIOT, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Madame Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Monsieur Jérémy ROQUES, Conseiller Municipal, membre suppléant
  
- Monsieur Frédéric CHARTÉ, Directeur Général Adjoint
- Monsieur Vincent DAPPOZZE, Directeur du pôle Culture par intérim
- Monsieur Thierry DEPRez, Directeur des Archives municipales
- Madame Barbara SCHNEIDER, Cheffe du service Patrimoine culturel
- Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-Médiathèques de Metz

- Madame Elodie KOCKEISEN, Cheffe de projets culturels, service Action culturelle

**Étaient excusé(e)s, absent(e)s :**

**Excusé(e)s :**

- Madame Anne DAUSSAN-WEIZMAN, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Martine NICOLAS, Adjointe au Maire, membre suppléante
- Monsieur Laurent DAP, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Monsieur Éric FISZON, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Déléguée, membre suppléante
- Madame Danielle BORI, Conseillère Municipale, membre suppléante

**Absent(e)s :**

- Monsieur Ferit BURHAN, Adjoint au Maire, membre suppléant

**Excusé(e)s :**

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du service Action culturelle

Monsieur Patrick THIL ouvre la séance à 17h30 en excusant les membres ne pouvant être présents.

**1<sup>er</sup> Point : Pôle Culture - Adoption du compte-rendu de la réunion du 17 septembre 2020.**

*Avis favorable de la Commission*

**2<sup>e</sup> Point : Service Action culturelle – Soutien à divers projets culturels.**

Madame Elodie KOCKEISEN présente ce rapport.

Madame Corinne FRIOT s'interroge sur la composition et le statut de la Station Lothaire par rapport à l'Aérogare. Elle souhaite que les noms du Président et des autres membres du Conseil d'Administration de cette association soient communiqués.

Monsieur Patrick THIL confirme que les deux entités sont bien distinctes, l'association œuvre dans le domaine culturel afin de promouvoir les artistes francophones alors que le lieu est un réceptacle de projets. Le fonctionnement est similaire à celui du Royal, lieu d'art et d'histoire, et de l'association Pushing qui en assure la programmation.

Madame Corinne FRIOT remarque que le festival subventionné est différent des propositions habituellement présentées à l'Aérogare et s'étonne de ce changement de cap. Madame Elodie KOCKEISEN précise que le Festival "Les Irréels", créé pendant le confinement, est une première édition qui marque le souhait de la Station Lothaire d'orienter davantage ses projets futurs autour de la littérature et de la poésie. Monsieur Patrick THIL tient à rappeler l'importance de disposer de partenaires permettant la diffusion des arts vivants. La Ville apporte d'ailleurs un soutien renforcé aux acteurs du spectacle vivant avec notamment l'accompagnement de 30 compagnies. Madame Charlotte PICARD encourage vivement les événements qui mettent en exergue la poésie à Metz.

Pour répondre aux questionnements de Madame Charlotte PICARD concernant la subvention d'investissement à l'association Faux Mouvement, Madame Elodie KOCKEISEN précise que l'édition d'un ouvrage sur le Centre d'art est un objet qui restera dans le temps ; 500 exemplaires seront vendus et 200 exemplaires seront conservés et distribués aux partenaires.

*Avis favorable de la Commission avec une abstention sur la subvention à l'association Station Lothaire ;*

*Proposition de rapporteur : Monsieur Timothée BOHR*

### **3<sup>e</sup> Point : Service Action culturelle – Fêtes de la Saint-Nicolas 2020.**

Madame Elodie KOCKEISEN présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière. Monsieur Patrick THIL fait part de son intérêt de redorer culturellement cette manifestation populaire. Outre le marché solidaire, ces festivités offriront des spectacles et déambulations de qualité au public messin. Les associations créatrices de chars bénéficieront d'un maintien de leurs subventions et participeront en toute humilité à l'édition 2020 en créant les décors de 9 grandes lanternes disposées place de la Comédie. La 10<sup>ème</sup> lanterne sera produite par une association étudiante.

*Avis favorable de la Commission*

*Proposition de rapporteur : Madame Corinne FRIOT*

### **4<sup>e</sup> Point : Service Patrimoine culturel – Réseau des villes créatives UNESCO : soutien au plan d'action.**

Monsieur Vincent DAPPOZZE présente ce rapport.

Monsieur Guy REISS observe que l'année 2017 a été marquée par la saison croisée France-Colombie et que dans ce même esprit de coopération, des fonds de l'État pourraient servir le projet UNESCO. Monsieur Vincent DAPPOZZE confirme que le Ministère des Affaires étrangères a bien attribué une subvention pour "FANTASTIC".

Pour faire suite à une demande de Monsieur Bernard STAUDT sur le coût réel des opérations prévues dans cette délibération pour la Ville de Metz en faveur de l'association Les Amis de St Ulrich, Monsieur Vincent DAPPOZZE assure que c'est une opération blanche ; la Ville perçoit une subvention de l'État sur 2 ans, à hauteur de 45 000 euros, puis la Ville verse à l'association une subvention du même montant.

Pour faire suite à diverses questions sur la tenue des actions envisagées dans le contexte sanitaire, Monsieur Vincent DAPPOZZE témoigne qu'une partie des opérations en Colombie a bien été maintenue : entre-autres, la Visite à Bogota en mars 2020 ainsi que les actions annoncées en juillet-août 2020 dont la réalisation et la projection du film d'Alexis METZINGER & Stefan KUDINSKI. Monsieur Patrick THIL insiste sur l'importance du rayonnement de la Ville de Metz à travers ce réseau. Être Ville Musique UNESCO a nécessité un travail de longue haleine, des visites régulières d'inspecteurs pour identifier le vivier musical messin, de la Maîtrise de la Cathédrale à l'Arsenal. Lors de la construction de ce partenariat, Monsieur Dominique GROS avait sollicité la participation des membres de l'opposition lors des échanges auprès des inspecteurs afin que ces derniers puissent garantir le maintien de cet engagement quelle que soit l'issue des municipales. Monsieur Patrick THIL rappelle que l'UNESCO n'est pas un simple label mais bien une obligation de la part d'une Ville de tenir les promesses exposées lors des candidatures : pour la Ville de Metz, conserver notamment une dimension sociale et créative dans le domaine musical.

Madame Charlotte PICARD appelle à un point de vigilance concernant le collectif La Manivelle qui regroupe 6 structures de musiques actuelles et ne représente pas l'intégralité des acteurs œuvrant dans le champ des musiques. Elle invite à porter un regard au-delà du collectif car il semble essentiel de ne pas négliger la musique d'avant-garde et d'expérimentation qui a participé à la notoriété de Metz. Monsieur Patrick THIL valide cette remarque, confirme que le label UNESCO n'est pas lié uniquement aux musiques actuelles

et que la volonté n'est pas de créer des "exclusifs". La Ville répond aux acteurs qui l'interpellent et une association comme Fragment toute sa place au sein du projet UNESCO. Monsieur Nicolas TOCHET explique que la démarche de la Manivelle, initiée par l'accompagnement de la Cité musicale - Metz, est de rendre les associations autonomes. La Manivelle, à la différence d'autres acteurs, a la particularité d'œuvrer pour le développement d'artistes plutôt que pour leurs diffusions.

*Avis favorable de la Commission  
Proposition de rapporteur : Monsieur Patrick THIL*

### **5<sup>e</sup> Point : Pôle Culture – Divers.**

Monsieur Patrick THIL passe la parole aux représentants des différents services pour un point d'actualité.

#### **Bibliothèques-Médiathèques de Metz :**

Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, après avoir distribué des plaquettes, présente le programme des Bibliothèques-Médiathèques d'octobre à décembre 2020.

#### **Archives municipales :**

Monsieur Thierry DEPREZ présente 2 expositions liées aux Archives de Metz. La première exposition, organisée dans le cadre de l'année de Gaulle, sera visible sous le Péristyle de l'Hôtel de Ville du 16 au 22 novembre 2020. La seconde exposition intitulée *Voyages et migrations* sera accueillie au Cloître des Récollets, du 2 novembre au 18 décembre 2020, dans le cadre des Journées Européennes de la Culture Juive.

#### **Service Action culturelle :**

Madame Elodie KOCKEISEN rappelle que le 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) se tiendra mercredi 14 octobre 2020 à l'Arsenal de Metz. La thématique abordée est l'art et le numérique " Innover dans les arts et la culture. Humaniser la civilisation numérique". Des tables rondes sur réservation sont proposées sur l'ensemble de la journée. Le programme complet est accessible sur l'agenda de la Ville de Metz, chacun y est invité et peut s'y inscrire.

#### **Pôle Culture :**

Le festival Constellations de Metz évolue et le mapping initialement prévu sur la Cathédrale St Étienne ne pourra avoir lieu cet hiver en raison du contexte sanitaire. Pour faire patienter le public jusqu'à une prochaine diffusion, une projection laser fixe sera visible sur la rosace de la Cathédrale.

Pour faire suite à la demande de Madame Charlotte PICARD, Monsieur Vincent DAPPOZZE confirme que l'artiste Vincent MASSON avait bien finalisé la création commandée. En parallèle, un concours a été engagé pour la sélection et la projection d'une œuvre de moins grande envergure sur la façade de l'église St Clément dans le quartier du Pontiffroy. Monsieur Patrick THIL signale que les commerçants étaient fortement contraints par le mapping sur la Cathédrale et que St Clément sera mieux adapté aux contraintes sanitaires. Le parcours numérique proposera des œuvres d'artistes internationaux, et devrait attirer la presse internationale, utile pour la renommée de Metz.

La conférence de presse du 4 novembre permettra aux partenaires et à la presse de visiter ce parcours.

**Service Patrimoine culturel :**

Madame Barbara SCHNEIDER effectue un point sur les travaux en cours. La restauration du Cloître des Récollets fera l'objet d'une commission d'appel d'offres le 16 octobre pour la rénovation de l'aile Ouest du bâtiment. Les travaux prévus jusqu'en 2022 coûtent globalement 1,8 millions d'euros et incluent la réfection de la toiture en ardoise, l'isolation, les menuiseries et ainsi l'amélioration de la performance énergétique.

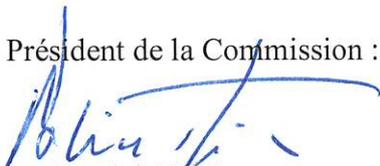
Monsieur Patrick THIL regrette de ne pouvoir commencer par la rénovation de l'aile Nord abritant les services de la Ville, le projet étant plus coûteux et plus étendu. Il se félicite de l'effort réalisé sur la mise à disposition de crédits pour conserver et rénover le patrimoine messin, notamment les églises.

Le service Patrimoine culturel poursuit le nettoyage des statues par les deux trophées de la Place d'Armes- J.-F. Blondel.

Monsieur Patrick THIL fait part de deux fortes préoccupations patrimoniales qui l'animent : l'illumination du patrimoine historique avec un travail notable sur le Temple Neuf et les vitraux de la Cathédrale, la rosace plus particulièrement, et la remise en eau des fontaines appartenant à la Ville - précisant qu'une intervention sur la Fontaine place St Jacques n'est pas possible, cette dernière n'étant pas la propriété du patrimoine municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 18h34.

Le Président de la Commission :



Patrick THIL